

Si la paix est vitale à l'humanité, une économie saine est essentielle au maintien et au renforcement de la paix mondiale. Lorsque les temps sont durs et que le protectionnisme nous guette, nous devons nous rappeler à quel point un excellent rendement est important pour la prospérité économique de nos deux nations.

Lors de leur sommet historique, tenu à Québec au printemps de 1985, le président Reagan et le premier ministre Mulroney ont pris l'engagement politique de mettre fin au protectionnisme. Ils ont réaffirmé leur appui à la nouvelle série de négociations multilatérales et chargé leurs ministres du Commerce respectifs d'explorer tous les moyens possibles de réduire et d'éliminer les barrières qui entravent actuellement notre commerce bilatéral.

À la mi-septembre, le représentant américain du Commerce, M. Clayton Yeutter, et mon collègue M. Jim Kelleher, ministre du Commerce extérieur, ont recommandé que les deux pays analysent la portée et la nature d'un accord commercial bilatéral le plus étendu possible. En conséquence, le premier ministre Mulroney a annoncé le 26 septembre, au Parlement, la décision du gouvernement du Canada de poursuivre un nouvel accord commercial avec les États-Unis.

La proposition canadienne a été chaleureusement accueillie par le président Reagan. La balle est maintenant dans votre camp, puisque votre pays doit suivre ses propres procédures avant que les négociations ne puissent débiter officiellement. Il y a environ trois semaines, le secrétaire Schultz a réaffirmé à Calgary la réponse positive de l'Administration à notre proposition et m'a annoncé que les États-Unis seraient prêts à amorcer les négociations au début de 1986.

Le Premier ministre a nommé M. Simon Reisman, personnalité canadienne distinguée et de grande compétence, pour diriger nos efforts. Il travaillera en étroite collaboration avec les provinces et consultera le monde des affaires et du travail, ainsi que tous les Canadiens concernés, pour s'assurer que nous sommes tout à fait prêts à entreprendre ces négociations.

Quel sera l'enjeu de ces négociations? De notre côté, nous sommes prêts à examiner l'ensemble le plus vaste possible de mesures visant à réduire les barrières tarifaires et non tarifaires, tout en reconnaissant que tout accord devra être mutuellement avantageux. Nous voulons que les États-Unis tiennent compte de nos préoccupations concernant l'effet protectionniste de certaines de leurs mesures législatives sur les exportations canadiennes et les emplois, de notre désir de rechercher, en fonction d'une juste concurrence, des contrats du gouvernement fédéral et des États, de notre souci de voir régler nos divergences d'une manière plus efficace et prévisible. De son côté, l'Administration américaine voudra que nous prêtions l'oreille à vos préoccupations, par exemple au sujet de l'importance de nos tarifs douaniers et au sujet de questions telles que nos pratiques fédérales ou provinciales de passation de marchés. Le Canada et les États-Unis voudront tous les deux que l'on envisage d'élaborer des règles internationales touchant le commerce des services.

En prêtant l'oreille aux préoccupations de l'autre, en présentant ces questions à la table de négociations, ni le Canada ni les États-Unis ne sont obligés d'accepter ce que propose l'autre partie. Mais ce n'est qu'en discutant franchement des objectifs et des préoccupations de l'autre que nous saurons s'il est possible de conclure un bon marché.